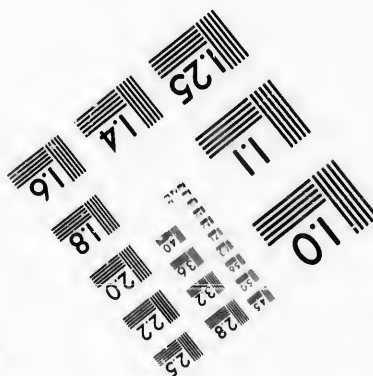
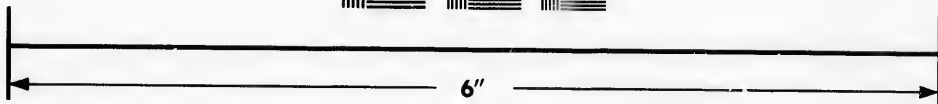
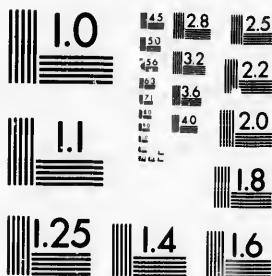


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

18  
20  
22  
25

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10

**© 1986**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/<br>Couverture de couleur   | <input type="checkbox"/> Coloured pages/<br>Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/<br>Couverture endommagée  | <input type="checkbox"/> Pages damaged/<br>Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée  | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/<br>Pages restaurées et/ou pelliculées  |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/<br>Le titre de couverture manque   | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées   |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/<br>Cartes géographiques en couleur   | <input type="checkbox"/> Pages detached/<br>Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)   | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/<br>Transparence   |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/<br>Planches et/ou illustrations en couleur  | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/<br>Qualité inégale de l'impression   |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/<br>Relié avec d'autres documents   | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin/<br>La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la<br>distorsion le long de la marge intérieure   | <input type="checkbox"/> Only edition available/<br>Seule édition disponible   |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from filming/<br>Il se peut que certaines pages blanches ajoutées<br>lors d'une restauration apparaissent dans le texte,<br>mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont<br>pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata<br>slips, tissues, etc., have been refilmed to<br>ensure the best possible image/<br>Les pages totalement ou partiellement<br>obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,<br>etc., ont été filmées à nouveau de façon à<br>obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:/<br>Commentaires supplémentaires:  |  |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

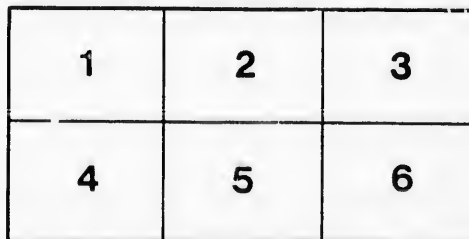
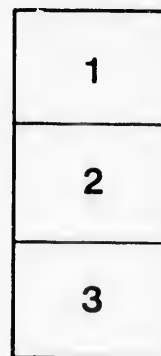
Seminary of Quebec  
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec  
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

23 mai 73

---

MANDEMENT

DE

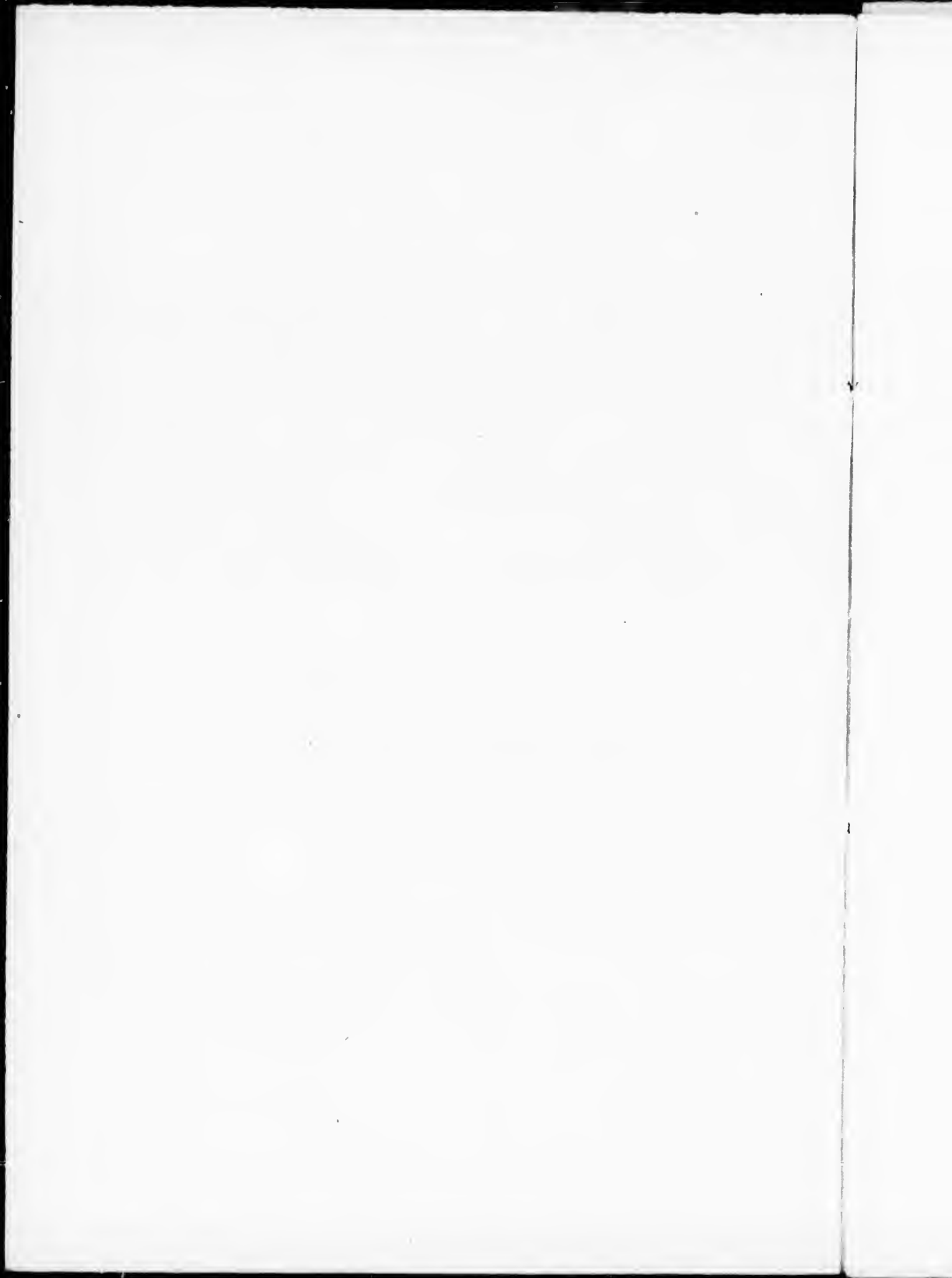
MGR L'ÉVÊQUE DE MONTRÉAL

PROCLAMANT

M. EDOUARD-CHARLES FABRE

Comme Evêque de Gratianopolis et Coadjuteur de Montréal.

---



## MANDEMENT DE MGR. L'ÉVÊQUE DE MONTREAL

PROCLAMANT

### M. EDOUARD-CHARLES FABRE

Comme Evêque de Gratienopolis et Coadjuteur de Montréal.

---

IGNACE BOURGET, PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SIÈGE  
APOSTOLIQUE, EVEQUE DE MONTRÉAL, ASSISTANT AU TRÔNE  
PONTIFICAL, ETC.

*Au Clergé séculier et régulier, aux Communautés Religieuses, et à tous les fidèles de notre Diocèse, salut et bénédiction en Notre Seigneur.*

Nous avons reçu, N. T. C. F., de Notre Saint-Père le Pape, deux Brefs, que Nous nous empressons de signaler à votre connaissance, parce qu'ils vous intéressent au plus haut degré. Ils s'adressent l'un et l'autre à M. Edouard-Charles Fabre, Chancier et Théologal de notre Cathédrale, pour le faire monter plus haut dans la sacrée hiérarchie de l'Eglise, afin qu'il y soit plus spécialement *l'homme de Dieu*, pour travailler à la plus grande gloire de sa divine Majesté, et *l'homme du peuple*, pour se consacrer avec plus d'ardeur au salut des âmes et au plus grand bien de ce Diocèse.

Dans le premier de ces Brefs, Notre Vénérable Frère est canoniquement nommé et institué Evêque de Gratienopolis, ville située dans les pays infidèles, pour gouverner l'Eglise confiée à ses soins et instruire le peuple qui lui est soumis, non seulement par les saines doctrines qui doivent toujours découler de ses lèvres, mais encore par des exemples vivifiants, qui forment plus

efficacement les cœurs à la vertu que les discours les plus éloquentes.

Dans le second Bref, le nouvel Evêque de Gratianopolis est choisi et nommé, par la même Autorité Apostolique, Coadjuteur de l'Evêque de Montréal, qui à cause de son âge avancé et de ses infirmités ne peut plus porter seul le poids de l'administration de son Diocèse, avec le droit de lui succéder, avenant sa mort ou toute autre cause qui rendrait vacant le siège Episcopal de cette ville.

Ces deux Brefs sont du premier d'Avril courant et renferment d'admirables maximes de sagesse, de prudence, de piété et autres bonnes qualités qui doivent briller dans celui qui est ainsi placé sur le chandelier de l'Eglise, pour éclairer les fidèles par de solides instructions et par des vertus vraiment épiscopales. Ces deux Rescrits Apostoliques sont appelés *Brefs*, par ce qu'ils sont courts, c'est-à-dire expédiés sous une forme abrégée *in forma brevi*, mais ils contiennent toutes les règles de vie qui font les saints Evêques et tous les préceptes de direction, qui font les bons administrateurs. Car il faut, N. T. C. F., que tout Evêque, pour remplir les importants devoirs de sa charge, sache bien régler sa vie privée pour pouvoir bien gouverner l'Eglise confiée à ses soins; il faut qu'il soit saint lui-même, pour sanctifier les autres; il faut enfin qu'il consacre tous les moments de sa vie à faire, des fidèles dont les âmes lui sont confiées, des saints sur la terre, pour en faire des bienheureux dans le ciel.

Tels sont, en peu de mots, les terribles devoirs qu'a à remplir tout pasteur, chargé par le Souverain Pontife de travailler au salut des âmes. Telle est l'effrayante responsabilité qui pèse sur son âme, depuis le moment où il a courbé ses épaules, pour recevoir le Jong du Seigneur, jusqu'à celui où le juste Juge des vivants et des morts le décharge de ce lourd fardeau, en l'appelant à lui, pour lui faire rendre compte de toute son administration, en confiant à un autre le soin des âmes dont il était chargé.



Or, voilà précisément, N. T. C. F., ce qui se passait dans cette ville, il y a aujourd'hui même trente-trois ans. Car à pareil jour, Nous descendions dans la tombe notre vénéré Prédécesseur, l'illustre J. J. Lartigue, premier Evêque de Montréal dont, malgré notre indignité et notre insuffisance, Nous étions le Coadjuteur, avec le droit de lui succéder. Au moment lugubre où Nous couvrions ses cendres froides et inanimées de la pierre sépulcrale (moment dont les douloureuses réminiscences sont pour Nous aussi vives aujourd'hui qu'alors) Nous sentions peser sur nos faibles épaules le lourd fardeau qu'il déposait, en passant à une meilleure vie, pour y recevoir, Nous avons tout lieu de l'espérer, de la main du juste Juge, la couronne immortelle, promise aux bons pasteurs qui ont bien combattu les combats du Seigneur.

Mais hélas! en Nous laissant le pesant fardeau de la charge pastorale, qu'il avait porté avec une vigueur toute Apostolique, il ne Nous laissait pas les éminentes qualités qui brillèrent en lui d'un si vif éclat, pendant les vingt années de son glorieux Episcopat. Mais pour tout cela, Nous ne perdîmes pas courage, parce que le divin Pasteur nous fit comprendre, dans l'intérieur de notre âme, qu'il bénirait notre administration, si Nous mettions en lui seul toute notre confiance, et si Nous nous appliquions à imiter fidèlement notre vénéré Prédécesseur, qui Nous avait élevé comme un bon père élève un fils qu'il aime et dont il est aimé.

Car une voix intérieure Nous fit comprendre dès lors que Dieu, qui est riche en grâces envers toutes ses créatures, se plaît surtout à communiquer des lumières plus vives, des grâces plus abondantes à ceux qu'il charge de quelque œuvre importante. Ainsi les Apôtres envoyés par toute la terre, pour fonder l'Eglise, ne reçurent-ils pas, le jour de la Pentecôte, l'Esprit-Saint qui, par leurs mains et celles de leurs successeurs s'est transmis d'âge en âge et se transmettra jusqu'à la fin des siècles? Ainsi, le Prophète Elisée, destiné dans les desseins de

Dieu à continuer la mission d'Elie, ne reçut-il pas, avec son manteau, son double esprit, comme un précieux héritage ? N'est-il pas visible que les fondateurs et fondatrices de Communautés religieuses ont été divinement éclairés, pour que leurs constitutions, leurs maximes, leurs exemples pussent servir de règle à ceux et celles qui embrasseraient leurs Instituts ?

Vivement pénétré de ces pensées, qui Nous remplissaient de foi et d'espérance, Nous tournâmes, en prenant l'administration de ce nouveau Diocèse, nos regards attendris sur la vie de son fondateur, que Nous venions de conduire dans sa dernière demeure. Nous l'avions toute présente à l'esprit et profondément gravée dans le cœur, cette vie toute rayonnante d'actions mémorables que la postérité la plus reculée saura apprécier à leur juste valeur. Car Nous avons vécu avec lui, dans l'intimité, pendant près de dix-neuf ans ; Nous avions prié, travaillé, voyagé avec lui ; Nous avons contemplé chaque jour le spectacle de ses vertus qui, au milieu de ses tribulations, ne se démentaient jamais ; Nous avons été le confident de son cœur et le dépositaire de ses peines ; Nous avons partagé ses douleurs et mêlé nos larmes aux siennes ; c'était sur Nous, surtout dans ses dernières années, alors qu'il gémissait sous le poids de beaucoup d'infirmités, qu'il se déchargeait des soins de sa sollicitude pastorale, et par conséquent, c'était sous sa sage direction que Nous apprenions l'art des arts, l'art de la conduite des âmes.

Or, voici en peu de mots, dans la vie exemplaire du Fondateur de l'Épiscopat à Montréal, ce qui Nous a dirigé dans l'administration du Diocèse qu'il Nous avait comme laissé en héritage, avec la sanction du St. Siège.

Pour marcher d'un pas ferme et constant sur ses traces, Nous dûmes considérer attentivement *son amour pour l'Église*, qui le porta à renoncer à une carrière brillante qui s'ouvrait devant lui dans le monde, après un brillant cours d'étude, pour se cacher dans le sanctuaire et y vivre dans l'obéissance

et l'humilité; *son esprit de sacrifice*, qui lui fit préférer la vie dure qu'il faut mener dans un séminaire, à toutes les délicatesses de la maison paternelle où il recevait tous les soins qu'une bonne et vertueuse mère ne manque pas de prodiguer à un fils qu'elle aime uniquement, parce qu'il est fils unique; *son amour pour l'étude*, qui lui fit renoncer aux amusements ordinaires et le rendit saintement avare de son temps, pour pouvoir augmenter chaque jour le trésor de ces connaissances variées qui l'ont rendu si utile à l'Eglise; *son attachement à toutes les saines doctrines*, que son génie pénétrant lui fit découvrir dans les bons auteurs qui, de son temps, traînaient dans la poussière, et dont ensuite il se servit pour combattre victorieusement le gallicanisme et le libéralisme qui alors n'avaient presque pas de contradicteurs dans ce pays, et pour doter son nouveau Diocèse des antiques doctrines de la sainte Eglise Romaine; *sa vénération profonde pour le Souverain Pontife*, qui le porta à accepter, avec une humble soumission, l'Episcopat, malgré toutes ses répugnances, parce qu'il en reçut l'ordre exprès en vertu de la sainte obéissance; *son zèle infatigable pour le salut des âmes* en général, mais particulièrement pour celui des plus grands pécheurs et des plus insignes pécheresses qui, connaissant son incomparable charité, venaient à lui de toutes parts et assiégeaient son confessionnal pour se confesser, avec leur innocence, le repos de la bonne conscience; *sa charité inépuisable pour les pauvres*, au soulagement desquels il sacrifiait de bon cœur son temps, son argent, ses habits et ceux de sa charitable famille; *sa piété* qui le faisait souvent la garde-robe, afin de pourvoir à toutes ses nécessités, autant qu'il était en son pouvoir; *son admirable modestie*, qui lui faisait tant aimer la vie cachée, d'où on ne put le faire sortir que par l'ordre du Pape; *sa vie simple et frugale*, qui lui donnait un grand éloignement pour le luxe, la vanité et l'ostentation; *sa vigilance pastorale*, qui s'étendait avec une égale sollicitude sur le Clergé, les paroisses,

les Communautés et les particuliers, comme le prouvent tous les actes de son administration ; enfin, *son zèle pour la discipline ecclésiastique*, qui le portait à être lui-même exact en toutes choses, pour donner le bon exemple et à observer et faire observer ponctuellement les saintes règles que l'Église a prescrites pour la célébration des divins Offices, l'exécution du chant sacré et des augustes cérémonies qui doivent se faire dans l'oblation de nos redoutables mystères et l'administration des sacrements.

Tel est, N. T.-C. F. le précieux héritage que Nous a légué le premier Evêque de Montréal, pour qu'il soit transmis à tous ceux qui lui succéderont, afin qu'ils puissent les uns après les autres travailler à perfectionner ce qu'il n'a pu qu'ébaucher. Car il est connu de tous que la vie d'un seul Evêque, quelque longue qu'elle soit, et quelque comblée de mérites qu'on la suppose, est insuffisante pour bien organiser un Diocèse. Plus que tout autre, Nous comprenons, par notre propre expérience, que, pour atteindre un résultat si désirable, plusieurs vies d'Evêques bout à bout ne sont pas de trop et suffisent à peine. Nous avons pour notre part, l'intime conviction que, pour rendre une administration diocésaine vraiment forte et régulière, il est nécessaire qu'il y ait chez les Evêques qui se succèdent, sur un même siège, unité de vues, de plans et d'actions, parce que là comme ailleurs, c'est l'union qui fait la force. Il Nous paraît certain que le trait d'union qui doit exister entre toutes les administrations qui se succèdent, c'est le bon esprit qui a animé le fondateur. Par ce moyen, les administrateurs changent, mais les administrations ne changent pas, parce qu'elles se dirigent constamment par le même esprit. Voilà, N. T.-C. F., ce qui Nous a toujours fortement préoccupé, depuis que la divine Providence Nous a chargé de l'administration de ce Diocèse et qui préoccuperont sans doute tous ceux qui Nous succéderont.

Vous êtes sans doute maintenant étonnés, N. T. C. F.,

qu'après vous avoir annoncé la promotion de l'Évêque de Gratianopolis, qui Nous a été donné pour Coadjuteur et qui doit Nous succéder, Nous ne vous ayons rien dit de ses bonnes qualités, afin de vous engager à reposer en lui toute confiance.

Mais en vérité Nous croyons que cela eût été parfaitement inutile pour vous. Car pour qu'il vous soit agréable et que vous lui donniez toutes vos sympathies, il vous suffit de remarquer que c'est le Souverain Pontife lui-même qui, après avoir usé des plus sages précautions et de l'avis de ses Vénérables Frères, les Cardinaux Consultants de la S. Congrégation de la Propagande a fait choix, sous l'inspiration du Saint-Esprit, de ce sujet qu'il vous assure, dans les deux Brefs mentionnés ci-dessus, avoir toutes les qualités requises, pour être le bon Pasteur de vos âmes.

D'ailleurs vous connaissez par vous-mêmes le candidat élu. Il est né dans cette ville ; il a été élevé sous vos yeux et au milieu de vos enfants, qui lui ont voué toute leur confiance et prodigué toutes leurs affections. Il est habituellement en spectacle aux populations de la ville et des campagnes. Il se trouve continuellement en rapport avec le Clergé, les maisons d'éducation, les communautés, les associations de charité, qui ont si souvent mis à contribution sa bonne volonté à leur rendre tous les services en son pouvoir. En toutes occasions, vous vous pressez au pied des chaires où il annonce la parole de Dieu, ou en présence des saints Autels où il célèbre les divins Mystères, ou dans les Confessionnaux où il exerce avec un bonheur toujours nouveau le pénible et terrible ministère de la réconciliation.

Vous pouvez donc juger par vous-mêmes que le troisième Evêque de Montréal marchera sur les traces du premier ; et que, comme lui, il sera dévoré de zèle pour le salut des âmes ; qu'il courra après les brebis égarées de la Maison d'Israël, pour les ramener au bercail ; qu'il sera enfin, sous tous rapports, le bon Pasteur

qui s'épuise, qui se sacrifie, qui s'immole pour la sanctification de son troupeau ; qu'en toutes occasions on le verra à la tête de toutes les Associations dans lesquelles il s'agira de travailler à conserver dans les bons principes et les bonnes mœurs notre intéressante jeunesse, pour qu'elle soit toujours la gloire de la Religion, l'honneur de la patrie et la consolation de la famille.

Entrer dans tous ces détails, c'est vous dire assez, N. T. C. F., que vous devez vous intéresser vivement à la bonne administration de ce Diocèse, par vos ferventes prières, vos abondantes aumônes, vos bonnes œuvres, et plus particulièrement par votre respect et votre obéissance à vos pasteurs, par votre zèle à contribuer à tout ce qui peut donner de l'importance à ce Diocèse, qui est destiné à faire beaucoup de bien, et par votre bonne volonté à favoriser toutes les bonnes œuvres qui s'y font.

A cette fin, ne cessez de réclamer la puissante intercession de l'immaculée Vierge Marie, de son glorieux Epoux St. Joseph, Patron de l'Eglise Universelle, de tous les Anges et de tous les bienheureux de la Cour céleste.

A CES CAUSES, le St. Nom de Dieu invoqué et de l'avis de Nos Vénérables Frères, les Chanoines de notre Cathédrale, Nous avons réglé, statué, ordonné, réglous, statuons et ordonnons ce qui suit :

1<sup>o</sup> Nous publions, par le présent Mandement, les deux Brefs ci dessus mentionnés de Sa Sainteté Pie IX, du premier jour d'Avril de la présente année ; dans le premier, M. Edouard Charles Fabre, est nommé Evêque de Gratianopolis *in partibus Infidelium*, et dans le second, il est institué Notre Coadjuteur *cum futurâ successionem*.

2<sup>o</sup> La cérémonie de la consécration de Sa Grandeur Mgr. l'Evêque de Gratianopolis aura lieu dans l'Eglise du Gesù le premier mai prochain, fête des Apôtres St. Philippe et St. Jacques. Tous ceux qui pourront y assister y sont invités par la présente, afin de venir joindre leurs prières à celles qui se feront, dans le lieu saint, pendant

cette longue et imposante cérémonie. Quant à ceux qui ne peuvent s'y trouver de corps, ils voudront bien s'y transporter en esprit, afin de multiplier les vœux et les prières qui doivent s'élever vers le Ciel, dans cette grande solennité.

3<sup>o</sup> Avenant notre décès ou notre démission, le dit Seigneur Evêque de Gratianopolis Nous succèdera de plein droit en vertu de ses Lettres Apostoliques et prendra possession de ce Diocèse qui deviendra par là même vacant.

4<sup>o</sup> Il sera chanté, dans chaque église où se fait l'office public et dans toutes les Eglises ou Chapelles de Communauté, un *Veni Creator* et un *Te Deum*, au jour et à l'heure qu'il plaira au Curé ou au Supérieur choisir, pour la commodité des Religieuses ou des Fidèles.

5<sup>o</sup> Enfin, comme le dit Coadjuteur va être associé à Nos travaux et à Notre sollicitude pour le bien de ce diocèse, Nous prions le Clergé et les Fidèles de ne pas nous séparer dans les prières qui se feront pour Nous, soit en particulier, soit en public, tout en observant les règles canoniques.

SERA le présent Mandement lu au Prône de toutes les Eglises où se fait l'Office public et au chapitre de toutes les Communautés, le premier Dimanche après sa réception.

Donné à Montréal, le vingt-trois du mois d'Avril de l'année mil huit cent soixante-et-treize, sous notre seing et sceau et le contre-seing de notre Secrétaire.

† IG. EV. DE MONTREAL,

PAR MONSEIGNEUR

J. O. PARÉ, *Chanoine-Secrétaire.*

